



JANVIER 2024

LE GIRONVILLOIS

Le bulletin municipal d'informations



*Le Maire, les adjoints
et les conseillers
municipaux vous
présentent leurs
meilleurs vœux pour
2024*

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE.....	2
DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	3
INFORMATIONS COMMUNALES.....	4
FÊTES ET CÉRÉMONIES	6
ETAT CIVIL.....	9
BIENTÔT CHEZ NOUS.....	10
LE JARDIN METISSE	11
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024	13
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DE PUISEAUX	14
LES ORDURES MENAGERES : SITOMAP.....	15
UNE PAGE D'HISTOIRE.....	16
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....	18
LE COIN DE LA NATURE.....	19
PRODUITS ET SERVICES LOCAUX.....	22
CONTACTS UTILES	23

Mairie

1 rue Beaugé – 77890 Gironville

Téléphone : 01 60 55 11 27

Courriel : mairie.gironville77@orange.fr

Site : <https://mairiegironville77.fr/>

SIRET : 217 702 075 00011

Horaires d'ouverture au public

Lundi 14h-16h : Mardi 9h-12.30, 14h-18.30 :
Mercredi 9h-12h30 : Jeudi 9h-12h30, 14h-16h :
Vendredi 9h-12.30, 14h-16.30

Comité de rédaction et de conception :

Chantal Arcens, Eva Gilles, Florence Herry,
Ghislaine Léotard, Nicole Naudet, Natalia Plisson,
Marian Watts

Photos :

Baptiste et Perrine Combe, Eva Gilles, Natalia
Plisson, Patrick Portet, Theo Tonnelier, Steeve
Victorin.

Responsable publication :

Marian Watts, Maire

Imprimé par nos soins avec le matériel de la
mairie. Ne pas jeter sur la voie publique.

MOT DU MAIRE



Dans le mot du maire de janvier 2023, j'avais parlé d'un avenir incertain. Malgré tout, notre année a été ponctuée de moments de rencontre et de convivialité organisés par le conseil et par nos deux associations, le Comité des Fêtes et le Jardin Métissé. Un grand merci à ceux qui se sont ainsi impliqués dans la vie du village pour apporter à tous des animations agréables.

En ce début d'année, bienvenu à un nouveau commerce qui s'installe à Gironville : Le Généreux. Déjà réputé pour ses pizzas à Château-Landon, Monsieur Martins va ouvrir prochainement une vente à emporter de pizzas et de burgers au N° 2 route de Pilvernier. Je compte sur vous pour soutenir cette initiative.

2024, une année de changement pour Gironville : l'Etat, la Région et le Département nous ont donné leur accord pour le financement de la création de trottoirs route de Pilvernier, chemin des fossés et rue du chemin creux, de la rénovation des trottoirs de la rue Grande et du réaménagement de la place de l'église. Nous espérons que, malgré la hausse des prix, le coût des travaux restera dans la limite de nos prévisions budgétaires et nous comptons sur votre compréhension et votre patience pendant la durée du chantier.

Aujourd'hui, la géopolitique internationale nous laisse prévoir que le futur sera incertain pendant de longs mois, voire pendant des années. Au niveau national et local, le monde bouge mais, quoi qu'il arrive, n'oublions pas que notre village est traditionnellement et essentiellement agricole. Sans les exploitants individuels, la commune mourrait lentement et notre choix d'alimentation disparaîtrait avec eux.

Pour 2024, je vous souhaite une belle année, de l'énergie, de la prospérité et de bons moments d'échange et de partage avec vos proches. Soyons solidaires et bienveillants les uns envers les autres.

« L'espoir ce n'est pas de croire que tout ira bien, mais de croire que les choses auront un sens. »

Vaclav Havel

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Loi sur l'Accélération de la Production des Energies Renouvelables

La loi 2023-175 du 10 mars 2023 oblige les communes à définir les zones où il serait possible d'installer des moyens de production d'énergies renouvelables : éoliennes, méthaniseurs, biomasse, panneaux photovoltaïques. Les instructions de l'Etat sont arrivées dans les Mairies en septembre 2023 avec un planning très serré pour les réponses : 31 décembre 2023 dernier délai pour compléter le travail.

A la consultation du public, sous forme de questionnaire mis dans les boîtes aux lettres, nous avons reçu 18 avis. Une seule option a été favorablement acceptée : les panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux, des maisons individuelles et des bâtiments agricoles. En effet, il n'est pas souhaitable d'augmenter le nombre d'éoliennes dans la commune ni d'installer des panneaux photovoltaïques ou un méthaniseur sur de bonnes terres agricoles.

Notre proposition doit être examinée par la Préfecture et intégrée dans une étude globale des possibilités de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing.

Carte Communale

Les procédures d'établissement et d'acceptation de la carte communale touchent à leur fin. Les documents ont été envoyés à la Préfecture pour approbation et, si tout va bien, nous pourrions très prochainement demander au service de la Communauté de Communes d'instruire les dossiers d'urbanisme en accord avec les données de la carte communale.

Sauvegarde informatique

Les cyberattaques des collectivités devenant de plus en plus fréquentes et les conséquences étant souvent catastrophiques, il a été décidé de protéger l'ordinateur de la mairie d'un système de sauvegarde performant. En cas d'attaque nous pourrions récupérer les logiciels et les données de l'ordinateur très rapidement et subir donc peu de désagréments.

Voirie

Le chemin communale qui mène de la Porte des Vignes (le stade) à la D403 a été refait en enrobé, un matériau très résistant dont la durée de vie est particulièrement longue.

INFORMATIONS COMMUNALES

Visite de Frédéric Valletoux,

Député de la 2^e circonscription de Seine-et-Marne

Le samedi 23 septembre 2023 Frédéric Valletoux est venu avec sa suppléante, Juliette Vilgrain, rencontrer les élus de la commune. Nous avons pu échanger sur nos projets et leur financement, le manque de médecins, la vitesse excessive sur la D403 et d'autres sujets qui nous concernent tous.



Nous remercions Monsieur le Député et sa suppléante pour leur écoute, leur aide et leurs conseils.

Passage balayeuse

Les dates de passage de la balayeuse de la commune pour l'année 2024 sont les suivantes

Lundi 5 février	Lundi 5 août
Lundi 6 mai	Lundi 4 novembre

Ce planning sera respecté sauf en cas d'intempéries ou de pannes.

Dans la mesure du possible, merci de permettre le passage de la balayeuse en évitant de garer les véhicules dans la rue.

Recensement

Le résultat du recensement qui a été réalisé il y a un an est arrivé en mairie. Le nombre officiel d'habitants de la commune est 157, peu de changement par rapport aux dernières années :

2017	2018	2019	2020	2021
155	158	158	157	157

A noter qu'en 1793, le village comptait 370 âmes et la dernière fois que la population a dépassé les 200 habitants était en 1954.

Soyez toujours au courant ...

Recevez les informations et les alertes sur le téléphone portable

L'AMF (L'Association des Maires de France) a créé une appli pour permettre aux communes d'envoyer aux administrés des informations et des alertes directement sur le téléphone portable. Ce système a un avantage pour la Mairie : il suffit de créer un article sur le site internet et d'indiquer qu'il faut l'envoyer simultanément sur l'appli. Il a été décidé donc d'arrêter les messages sur Ma Commune Connectée et de la remplacer par Campagnol.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Cérémonie du 11 novembre 2023



La cérémonie de commémoration de la fin de la première guerre mondiale a regroupé une quinzaine de personnes devant le monument aux morts.



Nous avons déposé une gerbe en l'honneur de ceux qui sont morts pour la France.

La cérémonie a été suivie d'un verre de l'amitié dans la salle des fêtes.

Madame Cunha a reçu la médaille vermeil du travail pour 30 ans d'emploi au SIMT, association gérant la médecine du travail. Madame le Maire a eu le plaisir de lui présenter son certificat. Nous lui offrons toutes nos félicitations.



Halloween

Les petits monstres ont fait le tour du village à la recherche de bonbons. Un grand merci à ceux qui les ont accueillis avec le sourire malgré les déguisements effrayants et en particulier un grand merci à Gatien qui les a abrités pendant la pluie. !



Noël des Enfants



Le dimanche 10 décembre le conseil a invité les petits et les grands à un goûter de Noël. Devant une salle comble, Polino, le magicien, a émerveillé l'assistance avec ses tours de magie et de jonglage.



Photos : Patrick Portet

Et puis, le Père Noël est arrivé ... avec son traineau rempli de cadeaux pour les enfants.



Photos : Patrick Portet

L'après-midi s'est clôturé par un moment d'échange autour d'un goûter.

Colis des aînés

Le lendemain, le 11 décembre 2023, le Père Noël a fait le tour du village pour rendre visite aux aînés et leur apporter un colis de Noël.

ETAT CIVIL

Mariage de Baptiste Combe et Perrine Boige

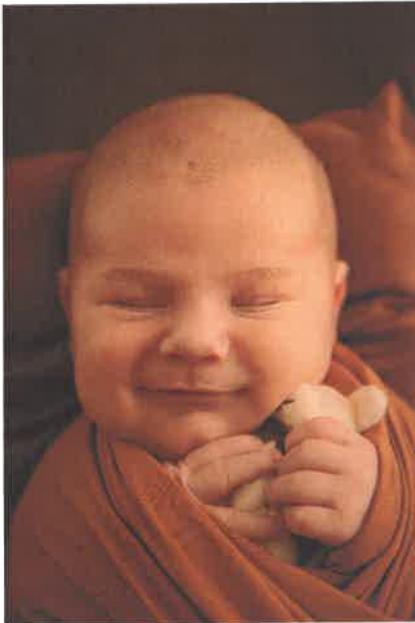
Le 30 septembre 2023



Nous souhaitons de longues années de bonheur aux jeunes mariés !

Naissance de Koval

Le 10 octobre 2023



Impatient de retrouver ses parents et son grand frère, Koval Leboeuf-Gilles est arrivé au monde à Gironville.

Nous lui souhaitons une belle vie parmi nous.

BIENTÔT CHEZ NOUS

Le Généreux

2 route de Pilvernier,

Gironville

PIZZAS ET BURGERS A EMPORTER

C'est pour bientôt ... avant la fin du premier trimestre 2024.



LE JARDIN METISSE

Vœux :

En ce début d'année nouvelle, l'association "Le Jardin Métissé" adresse ses vœux les plus sincères à tous les habitants du village. Que cette année 2024 soit empreinte de joie, de prospérité et d'harmonie pour chacun d'entre vous. Puissent les liens qui nous unissent se renforcer toujours davantage, dans un esprit de solidarité et de convivialité, pour faire de notre village un lieu de vie dynamique et chaleureux. Que cette année soit riche en rencontres enrichissantes et en projets passionnants, où chacun puisse s'épanouir pleinement dans la bienveillance et le partage.

Année passée :

L'été dernier a été le témoin éblouissant de la première récolte au jardin de l'association. Tomates, courgettes, haricots, pommes de terre, poireaux, fenouil, salades, radis et poivrons ont éclos sous le soleil généreux, offrant une symphonie de saveurs et de couleurs. Cette première année de culture a été le fruit d'un travail passionné, révélant la magie qui opère lorsque l'homme et la terre s'unissent dans une danse harmonieuse. Cette récolte abondante partagée au sein de notre barbecue de fin d'année a été un hymne à la vie et à la beauté de la nature, promettant de nouvelles saisons empreintes de fertilité et de générosité.



Barbecue :

Au cœur de l'été, dans une ambiance empreinte de chaleur et de convivialité, nous avons eu le plaisir de convier nos membres et amis à un barbecue le 28 août 2023. Cet événement, placé sous le signe du partage et de la détente, a été l'occasion de célébrer ensemble la fin de cette saison estivale.

Le stade municipal s'est métamorphosé en un lieu de rencontres et d'échanges où se sont mêlés les rires et les odeurs envoûtantes des grillades. L'esprit de générosité et de partage qui anime notre association s'est pleinement exprimé à travers ce repas convivial où chacun a pu déguster de succulentes grillades offertes par "Le Jardin Métissé".



L'événement a également été marqué par la participation active de nos invités, qui ont généreusement contribué en apportant boissons et autres mets à partager. Cette démarche collective a renforcé les liens qui nous unissent et a permis de créer une atmosphère chaleureuse et authentique.

Les festivités ne se sont pas arrêtées là. Petits et grands se sont adonnés à une multitude de jeux et d'activités ludiques. La pêche aux canards a enchanté les plus jeunes, tandis que les passionnés de sports ont rivalisé d'adresse lors de parties endiablées de pétanque, de football et de volleyball. Le ciel azur et le soleil resplendissant ont magnifié cette journée inoubliable, offrant à tous les participants un cadre idyllique pour créer des souvenirs mémorables.

Au-delà des grillades succulentes et des jeux divertissants, cette journée a été le reflet de l'esprit d'unité et de solidarité qui caractérise notre association.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, ainsi qu'à tous les participants qui ont embelli cette journée de leur présence bienveillante.

Vivement les prochaines rencontres et les nouveaux moments de partage au sein de "Le Jardin Métissé" !

Noël :

Le 17 décembre dernier, nous avons pris possession de la salle des fêtes, pour la deuxième édition de notre marché de Noël.

Cet événement, tant attendu, a réuni quelques stands, offrant aux visiteurs une diversité d'articles allant des délices culinaires, en passant par des créations uniques et des idées-cadeaux inspirantes. La diversité et l'originalité des produits proposés ont véritablement comblé les attentes des visiteurs.

Mais au-delà de la simple transaction commerciale, ce marché de Noël a été le théâtre d'échanges chaleureux, de rencontres enrichissantes et de partages sincères. La convivialité qui y régnait a su transcender les frontières, attirant une affluence venue d'horizons divers. Toutefois, il est à noter avec une pointe de regret que la participation des habitants du village a été relativement modeste, contrastant avec l'engouement manifesté par les visiteurs extérieurs.



Néanmoins, cette journée a été marquée par une ambiance empreinte de bonne humeur et de générosité. Les sourires étaient omniprésents, les échanges empreints de bienveillance et la solidarité palpable. Nous tenons d'ailleurs à exprimer notre profonde gratitude envers la clientèle pour sa générosité manifestée à travers les dons effectués lors de cet événement. Ces gestes de générosité témoignent de l'esprit de partage et de solidarité qui anime notre communauté, faisant de cette journée un véritable moment de magie et de fraternité.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à faire de cet événement un véritable succès, et nous attendons avec impatience les festivités à venir au sein de notre communauté métissée et solidaire.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

30 MARS	JOURNÉE CITOYENNE	Comité des Fêtes
PÂQUES	CHASSE AUX OEUFS	Conseil
8 MAI	COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE	Conseil
19 MAI	BROCANTE	Comité des Fêtes
15 JUIN	FÊTE DES VOISINS ET OLYMPIADE	Comité des Fêtes
14 JUILLET	FÊTE NATIONALE	Conseil
AOÛT	BARBECUE DE LA RENTRÉE	Le Jardin Métissé
13 OCTOBRE	JEUX DE SOCIÉTÉ AVEC GOÛTER	Comité des Fêtes
31 OCTOBRE	HALLOWEEN	Attelage de la Gazelle
11 NOVEMBRE	COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE	Conseil
23 NOVEMBRE	REPAS DANSANT	Comité des Fêtes
DECEMBRE	GOÛTER DES ENFANTS, SPECTACLE ET VISITE DU PERE NOËL	Conseil
DECEMBRE	MARCHÉ DE NOËL	Le Jardin Métissé

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DE PUISEAUX

Le S.I.S.S. a été créé à l'origine pour assurer la construction et le fonctionnement du collège.

En 1976 il construit la BAF (Bassin d'Apprentissage Fixe) et assure sa gestion. Par la suite le Conseil Général a repris la totalité des compétences liées au collège. En remplacement du BAF, le S.I.S.S. a construit la piscine actuelle.

A ce jour, le S.I.S.S. de Puisseaux est composé de 20 élus délégués issus de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais et de 14 délégués issus de 7 communes extérieures, soit Arville, Beaumont-du-Gâtinais, Boulancourt, Gironville, Givraines, Ichy et Obsonville. Le syndicat est uniquement en charge du fonctionnement et de l'investissement de la piscine. Il a un seul salarié, le maître-nageur.

Les activités (Aquagym, aquaphobie, cours de natation, cours de sport handicap, aisance aquatique pour les 4-6 ans) sont proposées par l'A.S.P. Natation de Puisseaux.



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Période scolaire :

Jeudi : 17h15 - 19h45

Samedi : 9h - 12h15

Vacances d'hiver :

Lundi, mercredi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h

Mardi et jeudi : 15h - 20h

Samedi et dimanche : Fermé

Vacances de printemps :

Lundi et vendredi : 14h - 16h30

Mardi, mercredi et jeudi : 12h - 16h30

Samedi et dimanche : Fermé

Vacances d'été :

Lundi, mercredi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h

Mardi et jeudi : 15h - 20h

Jours fériés :

Lundi de Pâques, 1er Mai, 15 Août et Noël : Fermé



LES ORDURES MENAGERES : SITOMAP



Le 1er janvier 2024 tout le monde est concerné par le tri des biodéchets



Tri à la source : une nouvelle obligation...

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. C'est pourquoi le Gouvernement accompagne les collectivités dans la mise en place de solutions à destination des citoyens, et rappelle aux professionnels leurs obligations.

(Extrait du site du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion)

En pratique, quels sont les biodéchets à traiter ?

- **Déchets verts** : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.
- **Déchets alimentaires** : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Le Sitomap prévoit de distribuer des composteurs individuels. Les conditions sont encore à établir.

UNE PAGE D'HISTOIRE

LA VIGNE

L'existence de la vigne sauvage en France remonte aux temps préhistoriques mais sa culture date du 2^e siècle avant notre ère avec la colonisation du sud de la Gaule par des colons grecs installés dans la région de Marseille. La vigne se déploie peu à peu au cours des siècles suivants. Grâce aux plantations monastiques, la France se couvre de vignes jusque dans ses parties les plus septentrionales.



Nous ne savons pas à quelle période les habitants de Gironville ont commencé à cultiver la vigne mais en 1718, d'après la déclaration de la taille (la plus ancienne taxe de l'Etat français) il y avait 35,15 arpents¹ de vigne dans la commune. A côté du stade on a toujours la porte des vignes et le chemin des vignes et habituellement le mot 'clos', comme dans la ruelle des clos, indiquait les endroits où la vigne était cultivée.

Au 18^e siècle, les bons de vendanges étaient gérés par la Mairie. Le Maire et le conseil municipal fixaient la date d'ouverture de la vendange et le garde champêtre était spécialement chargé de dresser des procès-verbaux contre les contrevenants. Pendant la vendange les habitants du village devaient enfermer leurs volailles et fermer les colombiers. La chasse était aussi interdite.

A titre d'exemple, un arrêté municipal :

Après avoir entendu les principaux vigneron et avoir pris l'avis du conseil municipal de la commune, vu les lois du 28 septembre et 6 octobre 1791,

Considérant que les raisins sont arrivés à un degré de maturité qui exige qu'on les recueille ,

- 1) Les vendanges ouvriront dans la commune le jeudi vingt-neuf septembre pour toutes les vignes non classées,*
- 2) Les grappilleurs ne pourront entrer dans aucune vigne avant la clôture du bon de vendange,*
- 3) La chasse est interdite dans les contrées vignobles jusqu'après la vendange,*
- 4) Le garde champêtre est spécialement chargé des procès-verbaux contre des contrevenants,*
- 5) Le présent arrêté sera publié et affiché dans toute la commune.*

Fait à la Mairie de Gironville

Le 22 septembre 1864

¹ Arpent : une mesure de superficie qui était variable donc on ne sait pas combien d'hectares cela représentait.

Le 15 avril 1866, l'arrêté indiquait aussi :

Il est expressément défendu aux herbiers et herbières d'aller dans les vignes, blés, seigles et méteils situés sur le territoire de Gironville sous peine de contravention.

Tout contrevenant au dit arrêté sera poursuivi conformément aux lois et produit devant le Commissaire de Police du Canton.

Le présent arrêté sera mis à exaction à partir de ce jour.

Pendant la vendange les habitants du village devaient enfermer les volailles et fermer les colombiers.



Dans notre petit village de Gironville, nos anciens paysans possédaient quelques vignes. En 1718, déclaration de la taille, superficie en arpents : bonnes 15 arpents, médiocres 9,56 et 5,25 arpents moindres. Cependant 1863 a vu la première apparition du phylloxera venu des Etats Unis. Le puceron responsable de ce fléau fut identifié en 1868 dans les Bouches-du-Rhône. Il s'est répandu très rapidement à tout le territoire. En 1900 la maladie avait atteint le nord de la France. En 1860 la Seine-et-Marne avait 18.000 hectares de vignes : en 1890 il n'y avait plus que 5.000 hectares.

En sortant du village, sur la route de Pilvernier, nous pouvons apercevoir le reste de la dernière vigne : sur notre gauche, dernier jardin avant le cimetière.



La porte des vignes

Maintenant renommée "rue grande", cette photo date d'avant l'arrivée de l'électricité

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



GÂTINAIS VAL-DE-LOING

20 communes, environ 20.000 habitants

Arville, Aufferville, Beaumont-du-Gâtinais, Bougigny, Bransles, Chaintreaux, Château-Landon, Chenou, Egreville, Gironville, Ichy, Lorrez-le-Bocage-Préaux, La Madeleine-sur-Loing, Maisoncelles-en-Gâtinais, Mondreville, Obsonville, Poligny, Souppes-sur-Loing Vaux-sur-Lunain, Villebéon.



Jean-Jacques HYEST

16 route de Souppes 77570 CHATEAU-LANDON – TEL : 01.64.29.20.48 – Email : ccgvl@ccgvl77.fr

La C.C.G.V.L. a **5 compétences obligatoires** dont celle du **Développement économique** avec notamment la **promotion du tourisme** et la gestion des offices de tourisme.

ADOBUS

Un projet communautaire qui vient à toi sur l'ensemble du territoire !

ADOBUS : C'EST QUOI ?

L'idée d'Adobus c'est de venir à ta rencontre au moyen d'un mini-bus itinérant équipé qui sillonnera le territoire chaque semaine pour te proposer un espace d'échange, d'écoute et de partage rien qu'à toi !

Les dates de passage dans ta commune te seront annoncées sur le site internet de la communauté de communes, dans la note d'information mensuelle, sur nos réseaux... Ne t'inquiète pas, tu ne pourras pas les louper !

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Rien ! Ce service proposé par la communauté de communes est totalement gratuit pour toi !

POUR QUI ?

Si tu as entre 12 et 17 ans et que tu habites sur une des 20 communes du territoire, on t'attend !

> Organisation d'un tournoi sportif, d'une journée festive, d'un atelier numérique... N'oublie pas qu'Adobus ne fonctionnera **pas sans TOI** !

Les projets que nous porterons ensemble seront menés par toi et pour toi !

C'est le principe d'Adobus !

Alors si tu as un projet, une idée, partage-les avec nous !

CONTACT :

Karine TALLARITA
Animatrice jeunesse

Tél : 01 82 34 00 40

karine.tallarita@ccgvl77.fr

LE COIN DE LA NATURE



Le Plantain- à votre secours !

Qui ne s'est pas déjà fait piquer par une guêpe ou une abeille en jardinant ? Qui n'a jamais reculer dans les orties par mégarde ? La prochaine fois vous regarderez autour de vous à la recherche d'une plante aux nombreuses vertus : le plantain.

C'est simple, prenez une de ses feuilles, pressez-la et faites une boule. Vous n'avez qu'à frotter la feuille contre votre piqûre. Avec ses propriétés anti-inflammatoires, antiseptiques et antihistaminiques votre piqure sera un lointain souvenir. Et bonne nouvelle, le plantain soulage également les piqûres de moustiques ! Elle pousse facilement dans nos jardins, vous pourrez maintenant en garder toujours un pied sous la main au cas- où.

Elle est aussi comestible avec son goût de champignon, mais attention quand nous ne sommes pas sûr à 100% on ne mange pas !



Le lérot à Gironville

Le Lérot est un petit mammifère nocturne. Vous ne pouvez pas rater avec son petit bandeau sur ses yeux qui lui donne un petit air de bandit. Vous ne pouvez pas le confondre avec rat ou souris car il possède une queue pourvue de poil et d'un plumeau à son extrémité. Il apprécie surtout manger des insectes, les petits vertébrés même si parfois il apprécie également manger quelques fruits tombés au sol. Comme son cousin le Loir Gris, le Lérot entre en hibernation l'hiver. D'où l'expression dormir comme un Loir !

Sa population est presque éteinte en Bretagne, très certainement ailleurs, dans certains pays il s'est même éteint totalement comme la Pologne par exemple. Il est donc de notre devoir de le protéger, ou du moins tenter de le préserver pour préserver la biodiversité. Attention, il est sensible aux raticides.



Avec le beau temps, les balades des Gironvillois dans le village reprendront, Fleur l'ânesse en profite pour rappeler que le nourrissage des animaux est INTERDIT.

Que ce soit : l'herbe, feuillage qui se trouve le long du pré et même ailleurs : fruits, légumes : pain et compagnie : sucre et autre friandise

TOUS CES ALIMENTS SONT INTERDITS

Nous rappelons pourquoi : chaque aliment cité plus haut est dangereux voir mortel pour nos animaux.

De plus, comme Fleur, certains ont **besoin d'un régime alimentaire spécial** en rapport à leur **maladie chronique**, donner des aliments hors de notre contrôle occasionne à Fleur de **grandes souffrances**. Cela fait maintenant 4 ans que nous nous battons pour faire reculer sa maladie et lui apporter le maximum de confort. Le moindre de ces aliments nous ramène en arrière !

Nos animaux sont tous nourris convenablement et reçoivent les soins adaptés, le vétérinaire est appelé dès que nécessaire et rien que l'année dernière nous avons dû faire face à **deux empoisonnements !**

Fanou la ponette a d'ailleurs manqué de peu les conséquences irréversibles de ces nourrissages sauvages. Sans oublier le foie de Soso la chèvre qui a été complètement détruit suite à un empoisonnement d'un passant il y a 3 ans. Sans oublier les coûts financiers que ça occasionne (300€ seulement pour la visite en urgence du vétérinaire sans le traitement quand nous avons la chance d'en avoir un selon l'empoisonnement).

Nous vous remercions donc pour votre civisme et votre bienveillance pour que ces comportements cessent.

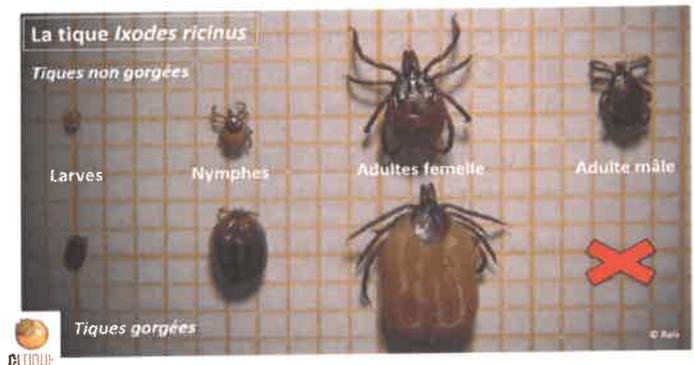


Jean-Michel et Eva

LA TIQUE

La tique est un parasite qui vit dans les milieux boisés et humides (forêts, prairies d'herbes hautes, talus) mais aussi dans les espaces verts des villes (parcs, jardins et coulées vertes). Elle se nourrit de sang animal ou humain. En mordant ses "proies", elle peut transmettre des maladies telles que la maladie de Lyme ou l'encéphalite à tiques.

Elle peut être retrouvée tout au long de l'année mais sa présence est plus importante au printemps et au début de l'automne, en raison de conditions climatiques favorables à son développement. Elle se nourrit une fois à chaque stade de développement : larve, nymphe, adulte et ponte des œufs. Lorsqu'elle a besoin de manger, elle monte en haut des hautes herbes et se laisse tomber sur son "hôte nourricier". Une fois rassasiée, elle se décroche.



Elle se nourrit essentiellement de sang animal. Elle s'ancre sur la peau des mammifères sauvages (gibiers, oiseaux, rongeurs) ou d'élevage (vaches, chevaux). Elle peut aussi mordre les humains. Elle cherche alors les endroits chauds et humides du corps humain, là où la peau est la plus fine : pli des genoux, aine, aisselles, organes génitaux, cuir chevelu, etc.

La morsure est indolore, c'est pourquoi il est parfois difficile de se rendre compte que l'on a été mordu par une tique.

Les personnes les plus exposées aux morsures de tique sont :

- les professionnels travaillant dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes-forestiers, jardiniers et paysagistes
- les agriculteurs et tout autre professionnel travaillant en lien avec des animaux
- les personnes pratiquant une activité en milieu boisé ou espace vert : promeneurs et randonneurs, campeurs, chasseurs, cueilleurs de champignons, etc.

La tique peut transmettre des maladies dont les plus courantes sont : la borréliose de Lyme, plus communément appelée la maladie de Lyme et l'encéphalite à tique, infection qui peut atteindre le cerveau ou la moelle épinière.

Pour réduire le risque de morsure de tique, il suffit d'adopter quelques réflexes simples, pendant et après l'activité en pleine nature.

- Portez des vêtements couvrant la plus grande partie du corps (pantalons et manches longues) ainsi que des chaussures fermées. Les vêtements clairs permettent de repérer rapidement les tiques. Rentrez votre chemise dans le pantalon, et le bas de pantalon dans vos chaussettes. Portez un chapeau ou une casquette.
- N'hésitez pas à emporter un tire-tique et du désinfectant avec vous.



- Si vous utilisez des produits anti-tiques, vaporisez-les de préférence sur les vêtements et chaussures. Attention aux contre-indications pour les enfants et les femmes enceintes.
- Restez sur les sentiers et évitez de marcher dans les herbes hautes ou les broussailles. *Tire-tique*
- Ne vous asseyez pas directement à même le sol : utilisez un tissu (nappe, serviette), de préférence de couleur claire pour repérer les tiques.
- Examinez régulièrement vos vêtements et les parties de votre corps qui sont entrées en contact avec la végétation : les tiques ne se fixent pas immédiatement dans la peau.

Après l'activité

- Prenez une douche.
- Lavez vos vêtements.
- Inspectez tout votre corps, et plus particulièrement les zones chaudes et humides : genoux, coudes, aisselles, aine, orteils, organes génitaux, cuir chevelu, oreilles, etc. Demandez à une autre personne d'inspecter les zones inaccessibles comme le dos, ou utilisez un miroir.
- Portez une attention particulière à la tête et au cuir chevelu des enfants : les tiques les plus petites peuvent vous échapper.
- Répétez cet examen pendant les jours qui suivent l'activité.

Si vous avez des animaux

- Utilisez un produit anti-tiques pour vos chiens et chats.
- Vérifiez régulièrement le pelage de vos animaux, notamment après une sortie.

LA FORME LOCALISEE PRECOCE DE LA MALADIE DE LYME : L'ERYTHEME MIGRANT

Les premiers symptômes de la **maladie de Lyme** apparaissent dans les 3 à 30 jours après la piqûre de tique.

Une plaque rouge inflammatoire, appelée **érythème migrant**, apparaît alors autour du point de piqûre, avant de s'étendre progressivement (la plaque a un diamètre souvent supérieur à 5 cm). La bordure en forme d'anneau est plus rouge que le centre assez clair. Cette plaque **ne démange pas** (pas de prurit). La personne n'a pas de fièvre en général.

IL EXISTE DES FORMES PRECOCES, MAIS DISSEMINÉES, DE MALADIE DE LYME

Un érythème migrant à localisation multiples apparaît à distance de la zone de piqûre de tique, dans les jours ou semaines après la piqûre de tique. De la fièvre, des maux de tête, une fatigue, des douleurs musculaires ou articulaires...peuvent être associés. Le traitement antibiotique est rapidement débuté. Cette forme de maladie de Lyme est beaucoup moins fréquente que l'érythème migrant unique.

D'autres formes précoces sont possibles dans les six premiers mois après la contamination : Des atteintes articulaires inflammatoires (arthrites), lésion cutanée nodulaire ou en plaque appelée lymphocytome borrélien. Des atteintes neurologiques : paralysie faciale périphérique, méningite. Des atteintes cardiaques : troubles du rythme cardiaque. Des atteintes ophtalmologiques : uvéite.

Le traitement de ces formes précoces de la maladie de Lyme fait également appel aux antibiotiques.

PRODUITS ET SERVICES LOCAUX



ATTELAGE
de la Gazelle

Jean-Michel et Eva

8 Rue Grande

77890 GIRONVILLE
☎ 06.81.54.91.09

CYKLOP SERIGRAPHIE
ARTISANALE
Sur papier et textile



06 82 70 09 86
cyklop.serigraphie@gmail.com
77890 Gironville



La Ferme de L'Avenir!

**Le lieu parfait pour
accueillir
un événement parfait.**

Lieu Dit : l'Avenir à Gironville - Tél : 06 73 18 12 43

Courriel : contact@lafermedelavenir.com

www.lafermedelavenir.com



**Gladys
AOUES**

Conseiller en Immobilier



☎ 06 58 01 00 32

✉ gladys.aoues@iadfrance.fr

📍 Sud Seine et Marne - Nord Loiret



Suivez-moi

iadfrance.fr

DIRL AOUES Gladys, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Melun sous le numéro 843125279 (sans d'attention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Domaine Saint-Pierre 

BIENVENUE AU DOMAINE SAINT-PIERRE

*Un lieu d'exception pour vos
plus beaux événements*

Lieu Dit : Saint-Pierre à Gironville - Tél : 06 80 40 86 14

Courriel : contact@ledomainesaintpierre.com

Ferme de Filbois

Aufferville

Vente directe à la ferme

Le jeudi : 14h30 à 18h00, Le vendredi : 9h30 à 12h00 et 14h30 à 19h00, Le samedi : 9h30 à 13h00

De poulets, pintades, lapins, œufs, agneaux en saison et aussi porc, légumes, fromage, miel, confitures, jus de fruits ...

Les Fruits Rouges de Mon Jardin

Producteur de fraises et de
tomates - Vente de fruits et
légumes de saison à la
ferme

17 rue de Milly - VERTEAU
77760 CHEVRAINVILLIERS

Tel : 06 29 68 82 76

CONTACTS UTILES

	<p style="text-align: center;">DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE :</p> <p style="text-align: center;">09 72 67 50 77</p>  <p style="text-align: center;">L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU</p>
<p style="text-align: center;">DECHETTERIE DE PUISEAUX</p> <p style="text-align: center;">Chemin des Marais</p> <p>Horaires :</p> <p>Lundi, jeudi et samedi : de 8h30/12h-et de 13h30/17h</p> <p>mercredi : 13h30/17h</p> 	<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING</p>  <p>16 Route de Souppes</p> <p>77570 CHATEAU-LANDON</p> <p>Tél : 01 64 29 20 48</p> <p>Lundi au vendredi : 9h/12h -14h/17h</p>
<p style="text-align: center;">PHARMACIE DE GARDE</p>  <p>Grâce à une application mobile (MonPharmacien) et un site internet (monpharmacien-idf.fr), identifier la pharmacie la plus proche : en journée, d'urgence, la nuit, et de garde les dimanches et jours fériés.</p>	<p style="text-align: center;">MAISON DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE DE NEMOURS</p> <p>1 rue de Beauregard- 77140 Nemours</p> <p style="text-align: center;">Tél : 01 60 55 20 00</p> 
<p style="text-align: center;">SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>MAIRIE D'ARVILLE : Rue de la Mairie - 77890 Arville</p> <p style="text-align: center;">Tél : 01 64 28 71 61</p> </div> 	<p style="text-align: center;">CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE NEMOURS</p> <p>4 rue des Tanneurs - 77140 Nemours</p> <p>Tél 01 64 45 51 61 – mail : sip-sie.nemours@dgfip.finances.gouv.fr</p> 
<p style="text-align: center;">Une question administrative ?</p> <p style="text-align: center;">Services et formulaires en lignes sur :</p>  <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>Service-Public.fr Le site officiel de l'administration française</p>	<p style="text-align: center;">VOS DEMANDES DE PASSEPORTS ET CARTE D'IDENTITÉ</p>  <p style="text-align: center;"><u>Toute mairie équipée d'une station d'enregistrement, exemples :</u></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p>Beaumont-du-Gâtinais, Nemours, Souppes-sur-Loing, Beaune-la-Rolande, Puisseaux :</p> <p>Prendre rendez-vous.</p> </div>